

3^e DELIBERATION DE LA SEANCE DU 21 MARS 2026 à 10 HEURES 30

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Date de convocation :
le 16 mars 2026

L'an deux mille vingt-six
et le samedi vingt-et-un mars à dix heures

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : Laurent NADAL, Antoine PLUTINO, Joëlle GAS, Norbert LAVASTRE, Pascale FANTON, Pierre MATHIEU, Eric FRENE, Patrick TOLETTI, Valérie DEULLY, Nicole LE ROUSSEAU, Valérie FRAC, Nathalie DOSE, Muriel CATALA, Franck REBOULET, Maxime LACROIX.

Etaient absent(e)s excusé(e)s :

Maxime LACROIX est élu à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Objet : Election des adjoints au Maire de Cavillargues

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2,

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Après un appel de candidature, la listes de candidats est la suivante :

Liste PLUTINO :

1^{er} adjoint – Antoine PLUTINO
2^e adjoint – Joëlle GAS
3^e adjoint – Norbert LAVASTRE
4^e adjoint – Pascale FANTON

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins : 15
- A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

La liste PLUTINO a obtenu 15 voix.

La liste PLUTINO ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire :

1^{er} adjoint – Antoine PLUTINO

2^e adjoint – Joëlle GAS

3^e adjoint – Norbert LAVASTRE

4^e adjoint – Pascale FANTON

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, ans susdits.

Le Maire,
Laurent NADAL

